



Pourquoi est-il crucial de préparer sa retraite ?

Les rendez-vous de la retraite

Nos Conseillers et Agents vous accompagnent.
AXA, N°1 de l'épargne retraite⁽¹⁾

Document non contractuel à caractère publicitaire

97 % des revenus des retraités en France proviennent des pensions de base et complémentaires⁽²⁾.

Ces pensions sont issues d'un système par répartition : les cotisations retraite prélevées sur les revenus des actifs sont utilisées pour financer les pensions des retraités, en échange de droits acquis aux cotisants.

L'évolution démographique et l'allongement de l'espérance de vie pèsent lourdement sur le système. Le nombre d'actifs qui cotisent pour financer les retraites est de moins en moins important et le nombre de retraités augmente.

Nombre de cotisants par retraité en France		
1960	2025	2050
4 pour 1	1,8 pour 1	1,5 pour 1

Source : Rapport annuel du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) 2025.

Combien d'années dure la retraite ?

En France, l'espérance de vie à 65 ans est de 27 ans. Dans 25 ans, elle sera de 30 ans.

Application des tables TGF et TGH 05 sur la base des statistiques démographiques Insee de janvier 2025.

Une certitude : la baisse des revenus à la retraite n'épargne personne

	Non cadre	Cadre	Cadre Sup.	Artisans Commerçants	Prof. libérale (infirmier, kiné, avocat)
Revenu brut mensuel en fin de carrière (hors fiscalité)	2 500 €	6 000 €	10 000 €	4 000 €	4 000 €
	↓	↓	↓	↓	↓
Estimation de pension de retraite mensuelle nette (hors fiscalité)	1 858 €	3 387 €	4 877 €	2 102 €	1 329 €

Régimes obligatoires de base et complémentaires. Simulations réalisées pour une personne née en 1985 avec un début de carrière en 2008 une progression normale de salaire et un départ à la retraite à 66 ans à taux plein.

Un impératif : s'assurer de pouvoir couvrir les dépenses incontournables

Aujourd'hui

Epargne	Vos revenus d'activité
Dépenses (loisirs, plaisirs, famille...)	
Dépenses courantes (santé, alimentation...)	
Dépenses incompressibles (impôts, charges...)	

Avec plus de temps libre, aurez-vous les moyens de vivre la retraite que vous souhaitez ?
Il est important de garder à l'esprit le risque d'augmentation de certaines dépenses courantes, telles que la santé.

À la retraite

Epargne	Vos revenus d'activité
Dépenses (loisirs, plaisirs, famille...)	
Dépenses courantes (santé, alimentation...)	
Dépenses incompressibles (impôts, charges...)	

(1) En France. Rapport France Assureurs 2026, sur la base des provisions mathématiques 2025.

(2) Source : Rapport DREES 2024 Les retraités et la retraite.

Document non contractuel à caractère publicitaire.

Une solution : épargner pour sa retraite dès que possible En épargnant 100 € par mois...

... à partir de →	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans	55 ans
Capital constitué à la retraite	81 314 €	63 220 €	47 985 €	35 158 €	24 358 €	15 264 €
Rente mensuelle	204 €	162 €	125 €	94 €	67 €	43 €

Si c'est toujours le bon moment pour épargner, la mise en place de versements réguliers est idéale pour se constituer une épargne sans trop d'efforts.

Montants estimés, capital et rentes, bruts de fiscalité et de prélèvements sociaux. Âge liquidation des droits à la retraite de base : 66 ans. Rente estimée avec la table TGF05. Rendement net de frais de gestion des supports 3,5 %/an, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Rente non réversible et payable à terme échu. Frais d'arrérages 1 %. Frais sur versements 5 %. Taux technique 0 %.

Comment préparer sa retraite ?

Le Plan d'Épargne Retraite est une solution d'épargne dédiée à la préparation de la retraite. Il est ouvert aux personnes majeures et offre la possibilité de déduire fiscalement les versements effectués avant 70 ans (dans la limite des plafonds). À la sortie, les sommes seront fiscalisées selon la réglementation en vigueur. Vous exercez une activité non salariée ? Le PER vous permet de cotiser selon les conditions de la loi Madelin.

Les 3 bonnes raisons d'ouvrir un PER

1. Déductibilité à l'entrée

Vous constituez un complément de retraite et réalisez des économies d'impôts année après année dans la limite du plafond réglementaire.

A titre d'exemple :

Vous êtes imposable au taux marginal de 30 % ?

1 000 € versés correspondent à un effort réel d'épargne de 700 €.

2. Liberté à la sortie

À la retraite, vous décidez librement de la façon dont vous profitez de votre épargne (sortie en capital⁽³⁾ et/ou rente).

Encas de décès avant la liquidation, le capital est transmis aux bénéficiaires que vous choisissez librement.

3. Disponibilité anticipée

Bloquée jusqu'à la retraite, votre épargne reste néanmoins disponible dans les cas de coup dur prévus par la loi.

L'épargne issue de vos versements volontaires est également débloquée pour l'acquisition de la résidence principale⁽⁴⁾.

À la sortie, les sommes versées seront fiscalisées (hors cas de coup dur) et supporteront des prélèvements sociaux

Les 3 bonnes raisons de choisir AXA pour votre PER



1. La Solidarité

AXA, est un **acteur majeur de l'épargne retraite en France** avec un **ratio de solvabilité de 215 %** au 1^{er} janvier 2026. Il est crucial de pouvoir compter sur un partenaire solide pour préparer une partie aussi importante de votre vie.



2. L'Expertise

Un expert AXA est à vos côtés pour préparer efficacement votre retraite. Régulièrement formé, il vous aidera à mettre en place une solution adaptée et à la faire évoluer au fil du temps.



3. Une offre de qualité

Une **offre financière complète, innovante et évolutive**.

Des garanties pour vous protéger et optimiser le montant de la rente perçue à la retraite⁽⁵⁾.

Les montants investis sur le fonds Croissance avant l'échéance de la garantie et sur les supports en unités de compte supportent un risque de perte en capital dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

(3) Sauf pour les sommes issues de versements obligatoires, sauf si l'adhérent a opté irrévocablement pour une sortie en rente.

(4) Sauf pour les sommes issues de versements obligatoires.

(5) Chaque versement sera converti en rente selon la table de mortalité en vigueur au jour du versement, selon dispositions contractuelles.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - RCS Nanterre 310 499 959 - TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 959 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • AXA Assurances VIE Mutuelle. Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 - TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. **Entreprises régies par le Code des assurances.**

